

RENTRÉE SCOLAIRE 2002



Bruno Derbord

# Des bons points po

*Quelque 4350 petits Niortais viennent de faire leur rentrée scolaire. Pour qu'ils soient accueillis dans les meilleures conditions possibles, le Conseil municipal a cette année encore décidé d'accorder un importante part de son budget à nos écoles maternelles et élémentaires. Précisions.*

Véronique Leclerc

## Sectorisation *en douceur*

**V**otée en mai 2001, l'harmonisation des groupes scolaires s'est faite en douceur. En douceur car seuls les nouveaux inscrits sont concernés. L'objectif étant qu'à terme, tous les enfants niortais aillent à l'école de leur quartier. Tous les élèves déjà inscrits dans un groupe scolaire (de même que leur petit frère ou sœur) ont en revanche la possibilité de poursuivre leur scolarité là où ils l'ont commencée. Une commission (lire encadré) a été constituée pour étudier au cas par cas les demandes de dérogation. Mais, au total, seules 148 requêtes ont été formulées, dont 63 émanant de l'école annexe à l'IUFM

(lire ci-contre). 106 ont été acceptées, dont 49 pour l'école annexe. Parmi les motifs invoqués, les voies situées à la limite de deux secteurs ou encore le lieu d'habitation de la nounou chargée d'aller récupérer le petit à son école. Ce dernier critère de dérogation ne sera cependant valable que deux ans puisque, désormais, les familles, toutes informées de la sectorisation, doivent prendre leurs dispositions pour choisir pour leur enfant une nourrice agréée proche de leur école. A noter que, cette année, la Ville a étendu à toutes les écoles la deuxième heure d'accueil périscolaire (17h30-18h30). ■

Bruno Derbord

## Un self comme les grands...

**A**u chapitre des nouveautés, sachez aussi que le restaurant de l'école élémentaire Pierre-de-Coubertin a été transformé en self-service. Un bonheur pour les petits, qui adorent faire comme les grands ! ■



Un self, aménagé à Pierre de-Coubertin : les enfants adorent.

Bruno Derbord

## Une classe pour les enfants autistes

**N**iort accueille déjà des classes spécialisées pour les enfants malvoyants et malentendants (école Pasteur) ainsi que pour les enfants handicapés moteurs (école Jean-Jaurès). Depuis la rentrée, c'est à l'école Ferdinand-Buisson que peuvent désormais être scolarisés les enfants autistes. C'est en raison de la proximité de cette école avec l'hôpital, où les petits autistes bénéficient de soins,

que le choix s'est porté sur Ferdinand-Buisson. Une enseignante, une éducatrice spécialisée et une Atsem<sup>(1)</sup> ont pris leurs fonctions à la rentrée sachant que l'objectif de la Clis<sup>(2)</sup> est bel et bien de permettre aux petits autistes de partager leurs récré, leurs repas et leurs sorties avec les autres élèves de l'école... ■

(1) Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

(2) Classe d'intégration scolaire.

Nouvelle verrière pour Jules-Ferry, qui a fait l'objet de très gros travaux cet été.



Bruno Derbord

## Un "QF" simplifié

**P**our faciliter les démarches des parents, le Conseil municipal de juin dernier a voté une nouvelle procédure concernant le calcul du quotient familial. Plus besoin de fournir une copie de vos bulletins de salaires et autres ressources : les services municipaux vont désormais se référer au quotient familial calculé par la Caf. Le gain de temps est considérable ! Pour les familles non allocataires, la Ville s'appuiera sur le mode de calcul de la Caf pour déterminer leur "QF". ■



# ur nos écoles

## Et l'école annexe ?

**L'**annonce de la fermeture de l'école annexe à l'IUFM, à laquelle les parents et la Ville ont été confrontés, a provoqué un afflux de nouveaux élèves dans les écoles niortaises. Bien que l'Inspection académique ait prévu d'organiser cette fermeture progressivement, il se trouve que, compte tenu des effectifs à la rentrée, seule une classe de maternelle reste en fonction cette année. Toutes les familles niortaises qui le souhaitent ont obtenu une place pour leur enfant dans nos écoles communales. Et seules sept familles ont dû formuler un second vœu. Il faut dire que la commission de dérogation (lire ci-contre) s'est efforcée chaque fois que cela était possible de donner satisfaction aux parents. ■

## D'importants travaux

**C**ette année, les élus ont consacré une enveloppe financière particulièrement importante aux travaux à réaliser dans les écoles : réaménagement de l'ancienne bibliothèque en dortoir, création de sanitaires et réalisation d'un nouveau toit isolant pour la verrière) ; l'école élémentaire Jean-Jaurès (création de deux nouvelles classes à l'étage et ouverture d'une nouvelle voie d'accès pour les véhicules professionnels) ; l'école maternelle des Brizeaux (réaménagement de la cour pour accueillir de nouveaux jeux) ; groupe scolaire Ferdinand-Buisson (travaux sur la toiture, les peintures et les sanitaires, aménagements en vue d'accueillir la première Clis\* autistes). ■

2,450 millions d'euros (plus de 16 millions de francs). En dehors des interventions multiples ici et là (peinture, sanitaires, menuiseries...), il faut noter un effort particulier porté sur quatre écoles : l'école maternelle Jules-Ferry (création d'une nouvelle entrée,

\* Classe d'intégration scolaire.

Un toit neuf à Ferdinand-Buisson. Mais surtout, une classe aménagée pour accueillir des petits autistes.



Bruno Derbord

## Culture et sport après l'école

**D**ouze écoles élémentaires niortaises se sont engagées dans le "contrat éducatif local" (CEL). Un dispositif qui permet à nos enfants de faire des activités le midi, après leur déjeuner, et le soir après la classe, mais directement dans l'enceinte de l'école. Ainsi nos bambins peuvent-ils, si leur école s'est inscrite dans ce dispositif\*, faire du judo, du théâtre, de l'informatique ou même... du point de croix, pendant ces fameuses heures autrefois dévolues à la "garderie". Piloté par l'association Enfants dans la ville, avec le concours de nombreuses associations niortaises, le CEL est animé par des jeunes titulaires du Bafa et par des éducateurs sportifs. Les acti-



Bruno Derbord

vités sont toujours choisies avec les enseignants pour faire le plus possible écho au projet de l'école. ■

\* Les écoles élémentaires Agrippa d'Aubigné, Aragon, des Brizeaux, Coubertin, Jean-Jaurès, Jean-Macé, Jean-Zay, Jules-Ferry, Pérochon, Edmond-Proust, George-Sand et Emile-Zola.

## La commission de dérogation

La commission de dérogation statue sur les demandes des familles qui souhaitent inscrire leur enfant dans une école hors de leur quartier. Cette commission est composée de deux repré-

sentants de parents d'élèves (PEEP et FCPE), de deux représentants des directeurs d'école (un pour les écoles maternelles, un pour les écoles élémentaires), de deux inspecteurs de cir-

conscription ou de leurs représentants et de quatre élus du Conseil municipal. C'est désormais Robert Plantecôte, nouvel adjoint au maire chargé de l'enseignement, qui préside cette commission.

## Tennis ou langues étrangères ?

**L'**inspecteur d'académie et la Ville se sont entendus pour accorder des "labels" à certains groupes scolaires. Des groupes scolaires, qui malgré la qualité de leurs équipes enseignantes et des projets d'école très intéressants, souffrent souvent d'un déficit de reconnaissance. Ainsi, la spécificité du groupe scolaire Jules-Ferry, qui collabore régulièrement avec le Conservatoire, va-t-elle être reconnue grâce au label "musique et danse". Ainsi en sera-t-il de même pour le groupe scolaire Ernest-Pérochon qui va, lui, bénéficier d'un label "sciences" et de l'aménagement de salles d'expériences. Pasteur aura quant à lui la spécialité "tennis", alors que l'école Jean-Jaurès va développer de son côté la pratique des langues étrangères. ■



Bruno Derbord